

Les étudiants s'installent à Dijon, les familles dans sa couronne

Autour de Dijon Métropole, les navettes domicile-travail dessinent une aire urbaine de 383 000 habitants. Quelque 14 000 habitants sont venus s'y installer en 2013 et autant l'ont quittée. Ces nouveaux habitants viennent en premier lieu des autres communes de Bourgogne-Franche-Comté.

Le profil migratoire de l'aire urbaine se caractérise par des arrivées d'étudiants plus nombreuses que les départs. En revanche, les mobilités d'actifs, en particulier de jeunes qualifiés, se font au détriment de l'aire dijonnaise. Au sein de l'aire urbaine, le phénomène de périurbanisation se poursuit. Dijon est déficitaire dans ses échanges avec sa périphérie et perd notamment des actifs et des couples à la recherche de logements plus spacieux. Elle gagne en revanche des personnes seules qui trouvent à Dijon des logements plus petits.

Amandine Ulrich, Hélène Ville, David Brion, Insee

Dijon Métropole s'inscrit parmi un ensemble de 21 agglomérations, Paris exclue, déjà métropoles ou appelées à le devenir. En accédant à ce statut en 2017, Dijon Métropole bénéficie de compétences renforcées en matière d'aménagement et de développement économique. Ainsi, le rayonnement et l'attractivité portée par les migrations résidentielles représentent des enjeux importants, notamment en matière de politique de l'habitat à mener.

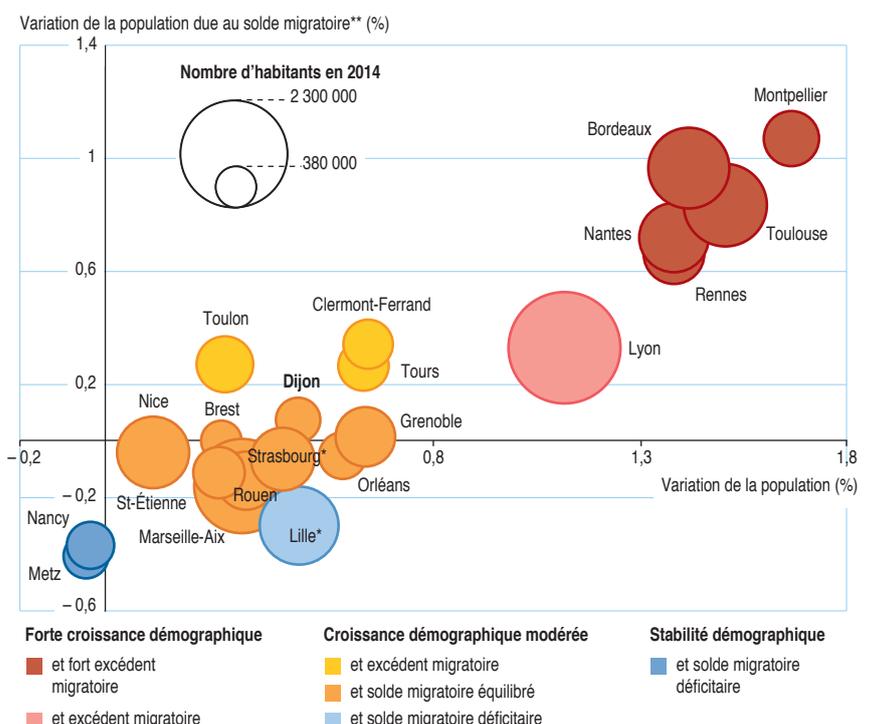
Croissance modérée et attractivité dans la moyenne

Parmi les aires urbaines animées par une de ces métropoles, celle de Dijon, avec ses 383 000 habitants en 2014, fait partie des plus petites, avec Nancy, Orléans et Metz. Seule celle de Brest compte moins d'habitants (317 000), tandis que celle de Lyon, avec 2,3 millions d'habitants est la plus importante (figure 1).

Sa dynamique démographique positionne l'aire urbaine en meilleure place : elle a gagné 9 000 habitants en 5 ans, une progression de 0,5 % par an, qui la situe au 11^e rang sur 21.

Cette croissance est portée par le seul excédent naturel puisque ses échanges

1 Dijon, une aire urbaine de taille métropolitaine à croissance démographique modérée
Dynamiques démographiques des aires urbaines de dimension métropolitaine (hors Paris)



* Partie française. ** Solde apparent des entrées-sorties.

Note de lecture : l'aire urbaine de Toulouse gagne 1,5 % d'habitants en moyenne par an et les migrations contribuent à faire augmenter sa population de 0,8 % par an en moyenne, elle fait partie des aires les plus dynamiques démographiquement

Sources : Insee, Recensements de la population 2009 et 2014 - État civil

migratoires avec le reste de la France sont équilibrés.

Rapporté au nombre d'habitants présents, ce solde migratoire place encore l'aire dijonnaise en position médiane (10^e sur 21). Les aires urbaines de Nancy et Metz enregistrent davantage de départs d'habitants que d'arrivées, alors que celles de Bordeaux et de Montpellier ont les dynamiques migratoires les plus favorables : une progression de 1 % par an de leur population est due aux seules migrations.

Attractive pour les habitants de la région

En 2013, 14 000 habitants résidant en France se sont installés dans l'aire de Dijon et autant l'ont quittée (figure 2). Ces nouveaux habitants viennent en premier lieu de Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi dans ses échanges avec le reste de la région, l'aire urbaine gagne 1 100 habitants en une année, résultat de l'arrivée de 6 300 personnes et du départ de 5 200 vers d'autres territoires de la région.

Les échanges avec la région Grand Est sont aussi excédentaires mais beaucoup moins nombreux. En revanche, ils sont déficitaires avec deux autres régions limitrophes, Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France.

Plus on s'éloigne de la région, plus les échanges avec l'aire dijonnaise sont réduits et en sa défaveur.

Attractive pour les étudiants, comme Lille, Metz et Nancy

Le profil migratoire de l'aire urbaine est comparable à celui de Nancy, Metz et Lille. Il se caractérise par des arrivées de lycéens et d'étudiants plus nombreuses que les départs et par un solde migratoire déficitaire pour les actifs et les retraités (figure 3). Alors que ces trois aires urbaines métropolitaines perdent des habitants au jeu des migrations, celle de Dijon, grâce aux mobilités étudiantes, assure l'équilibre global de son solde migratoire. Un tiers des nouveaux arrivants, soit 4 300, s'installent dans l'aire urbaine pour étudier. Si l'on rapporte ces arrivées à la population présente, l'aire urbaine dijonnaise est la 4^e la plus attractive après celles de Nancy, Montpellier et Rennes.

Viennent y étudier en premier lieu les jeunes de l'académie, plus particulièrement ceux de Saône-et-Loire et de l'Yonne. La proximité

géographique avec Lyon pour les uns, avec Paris pour les autres joue relativement peu. D'autres facteurs interviennent comme l'accès au logement plus aisé et moins onéreux à Dijon ou encore l'entrée à l'université où priorité est donnée aux candidats relevant de l'académie. Au-delà des frontières régionales, mais de façon moindre, les étudiants en provenance de la région Grand Est sont nombreux.

Cet afflux lié aux migrations d'étudiants a des répercussions sur la structure de la population et la composition sociale de l'aire urbaine. Ainsi, les deux tiers des ménages nouvellement installés sont composés d'une seule personne.

En sens inverse, 2 300 jeunes quittent l'aire urbaine pour étudier ailleurs. Les autres communes de Bourgogne-Franche-Comté, en particulier celles disposant d'une offre de formation supérieure, mais aussi les régions limitrophes, Auvergne-Rhône-Alpes et, dans une moindre mesure Grand Est et Île-de-France sont les principales bénéficiaires de ces mobilités.

Ces départs ne relèvent pas de la même logique et répondent à des profils différents selon la destination d'études. Vers les autres communes de la région comme vers Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, il s'agit principalement de jeunes qui entament des études supérieures : ils ont en majorité moins de 22 ans l'année de leur migration. En revanche, vers l'Île-de-France, ils sont plus âgés. Malgré le coût du logement qu'ils doivent supporter, à Paris notamment, ces étudiants pour une grande majorité, partent à l'issue de leur premier cycle universitaire. En effet, à ce niveau d'études, la carte de l'offre de formation, davantage concentrée, est un facteur clef pour expliquer ces départs.

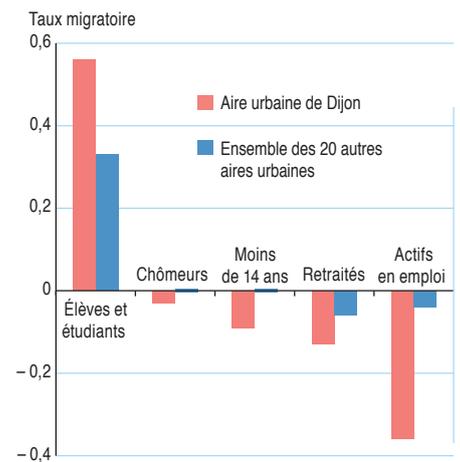
Des départs de jeunes actifs qualifiés

En revanche, qu'il s'agisse d'actifs ou de retraités, de couples avec ou sans enfants, toutes les autres mobilités se font au détriment de l'aire dijonnaise (figure 3).

Les actifs forment le plus gros volume des flux migratoires, dont ils représentent la moitié : 7 000 se sont installés dans l'aire dijonnaise en 2013 tandis que 8 400 en sont partis. Ces actifs emménagent pour plus d'un tiers dans les autres communes de la région, mais ils sont aussi nombreux à s'installer en

3 Arrivées d'étudiants, départs d'actifs

Taux migratoire de l'aire urbaine de Dijon et de l'ensemble des 20 autres aires urbaines de dimension métropolitaine



Note : Le taux migratoire rapporte le solde migratoire de la population considérée à la population totale du territoire
Source : Insee, Recensement de la population 2014 – exploitation complémentaire

Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France, en raison de l'attractivité qu'exercent les grands pôles d'emploi de Lyon et Paris. C'est surtout le cas des moins de 30 ans, diplômés du supérieur, qui rejoignent ces grandes aires urbaines à leur entrée dans la vie active après avoir suivi, pour certains, leurs études à Dijon. Dans ses échanges migratoires, l'aire urbaine de Dijon perd ainsi 600 actifs des professions intermédiaires et 500 cadres. En particulier, 550 actifs se sont installés dans l'aire dijonnaise pour occuper un emploi de cadre des fonctions métropolitaines. En sens inverse, 900 l'ont quittée et exercent ce type d'activité dans le reste de la France. Ceci est à relier aux opportunités de postes proposés localement : l'emploi lié à ces fonctions représente 8,4 % de l'emploi dans l'aire dijonnaise, significativement moins que sur l'ensemble des 20 autres aires métropolitaines (11,6 %). Or ces fonctions contribuent à développer des activités économiques à haute valeur ajoutée et à créer d'autres emplois par effet d'entraînement.

Échanges avec l'extérieur : Dijon Métropole porte l'attractivité

Dijon Métropole rassemble 65 % de la population de l'aire urbaine. Elle concentre également les échanges migratoires avec l'extérieur, que ceux-ci s'effectuent avec les autres communes de Bourgogne-Franche-Comté ou avec les autres régions françaises ; elle polarise ainsi la majorité des flux étudiants, mais aussi les trois quarts des autres flux.

Le parc de logements de Dijon Métropole, ses commerces et services et son réseau de transports en commun, sont autant d'atouts pour attirer de nouveaux habitants. La majeure partie d'entre eux emménage dans un appartement, alors qu'ils résidaient auparavant souvent en maison. En effet, les flux

2 Excédent migratoire avec le reste de la région, déficit avec Auvergne-Rhône-Alpes

Principales migrations résidentielles entre l'aire urbaine de Dijon et le reste de la France en 2013 (en nombre de personnes)

Territoire d'échange	Arrivées	Départs	Solde migratoire
Reste de la Bourgogne-Franche-Comté	6 300	5 200	+ 1 100
dont Saône-et-Loire	1 800	900	+ 900
dont Côte-d'Or	1 800	1 900	- 100
dont Yonne	1 000	600	+ 400
Grand Est	1 700	1 300	+ 400
Auvergne-Rhône-Alpes	1 500	2 100	- 600
Île-de-France	1 200	1 500	- 300

Champ : France entière hors Mayotte

Source : Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

entrants les plus importants proviennent du reste de la région, où le prix de l'immobilier le plus souvent est moins élevé.

Dans la plupart des cas, l'installation dans l'aire urbaine dijonnaise s'accompagne d'une réduction de la taille du logement.

Par ailleurs, un ménage sur cinq devient propriétaire lors de son installation. Plus que dans d'autres aires métropolitaines, l'accès à la propriété est relativement fréquent dans l'aire dijonnaise qui occupe en la matière le 6^e rang parmi les 20 autres aires métropolitaines (figure 4).

Les échanges de l'aire urbaine avec l'extérieur sont favorables à Dijon (+ 800) où se concentrent à la fois l'offre de formation – universités, école de commerce, écoles paramédicales et sociales, écoles juridiques et administratives – et l'emploi ; ils sont équilibrés pour les autres communes composant Dijon Métropole, mais sont déficitaires pour la couronne périurbaine (– 1 000).

Dijon perd des habitants au profit du reste de l'aire urbaine

Les migrations internes à l'aire urbaine concernent 34 500 personnes en 2013. Dijon, qui sert de point d'entrée pour les flux extérieurs à l'aire urbaine, polarise également les flux internes. Les départs de la commune vers son aire d'influence sont cependant plus nombreux que les arrivées (figure 5).

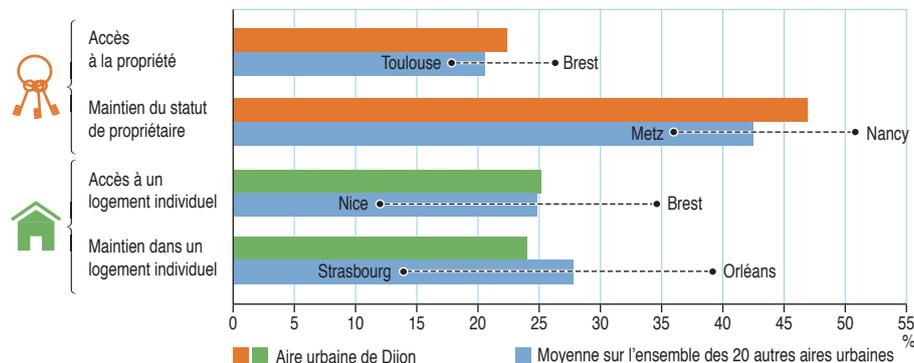
Migrations externes et internes à l'aire urbaine ne procèdent pas des mêmes motifs. Avec l'extérieur, elles concernent essentiellement des populations étudiantes et des actifs attirés par l'offre de formation et d'emploi. Au sein de l'aire urbaine, elles relèvent davantage du desserrement urbain, du centre vers la périphérie. Elles concernent alors des couples avec ou sans enfants, mais aussi des actifs à la recherche de logements plus spacieux et plus accessibles financièrement. Ainsi Dijon a perdu 700 couples au profit du reste de l'aire urbaine, dont la moitié dans ses échanges avec les autres communes de

Dijon Métropole. Ces migrations contribuent à renforcer la tendance à l'oeuvre

sur la ville-centre : le nombre de couples avec ou sans enfants a diminué de 4 %

4 Des arrivants qui accèdent relativement souvent à la propriété

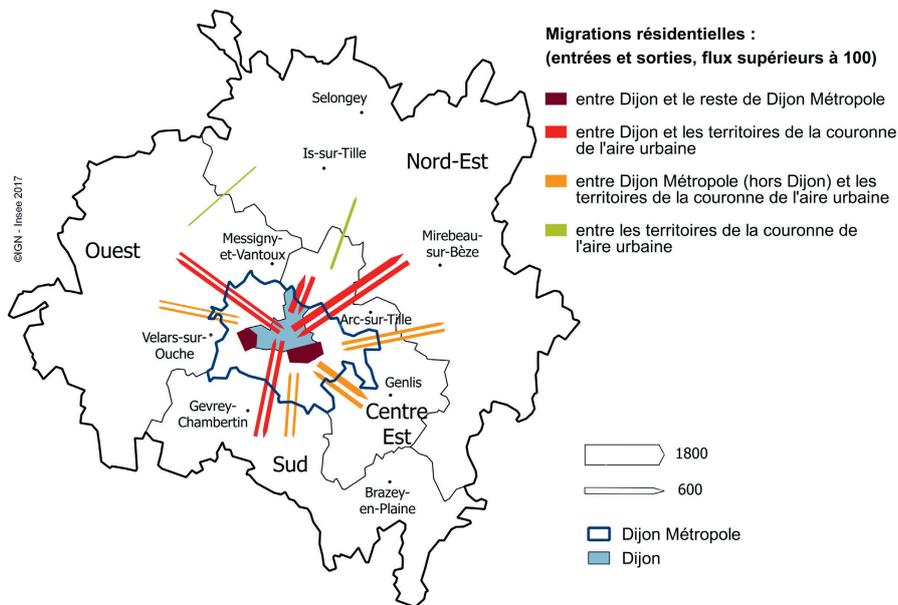
Conditions de logement des arrivants dans l'aire urbaine de Dijon avant et après leur migration en comparaison aux autres aires urbaines de dimension métropolitaine (hors Paris)



Note de lecture : 22 % des ménages auparavant locataires deviennent propriétaires en arrivant dans l'aire urbaine de Dijon
25 % des ménages auparavant en appartement accèdent à un logement individuel en arrivant dans l'aire urbaine de Dijon
Source : Insee, Fideli 2015

5 Dijon anime les migrations résidentielles avec les territoires alentours

Migrations résidentielles entre les territoires de l'aire urbaine au cours de l'année 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2014 – exploitation complémentaire

La population augmente dans tous les territoires de l'aire urbaine de Dijon

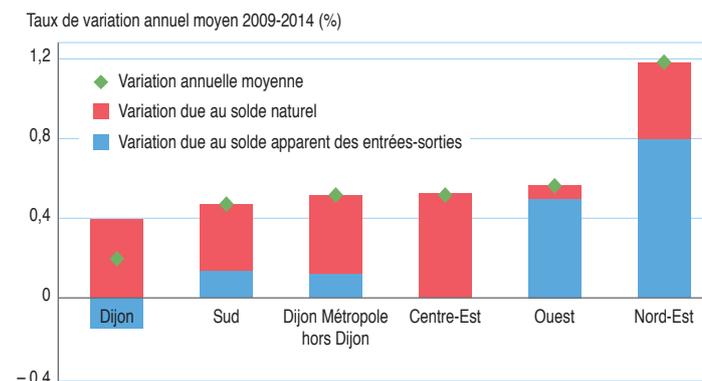
L'aire urbaine de Dijon est composée de six territoires regroupant des intercommunalités aux dynamiques démographiques proches. La population croît dans ces six territoires.

Dijon, avec 154 000 habitants en 2014 et le reste de Dijon Métropole (96 000 habitants) sont les deux territoires les plus peuplés. C'est à Dijon que l'accroissement de la population est le plus faible, il est plus rapide dans le reste de Dijon Métropole. Dans ces deux territoires, la croissance de la population est portée par l'excédent des naissances sur les décès.

La couronne de l'aire urbaine est composée de quatre territoires. Moins peuplés (de 19 000 à 46 000 habitants), ils bénéficient d'importants axes routiers qui facilitent l'installation d'actifs travaillant dans l'agglomération. Aussi, le Centre-Est et le Sud sont les premiers à avoir profité du développement de l'agglomération dijonnaise. Ils doivent actuellement leur croissance au solde naturel positif.

C'est en revanche le solde migratoire qui permet à l'Ouest, territoire où la population est plus âgée, et au Nord-Est, à la croissance la plus soutenue, de gagner des habitants.

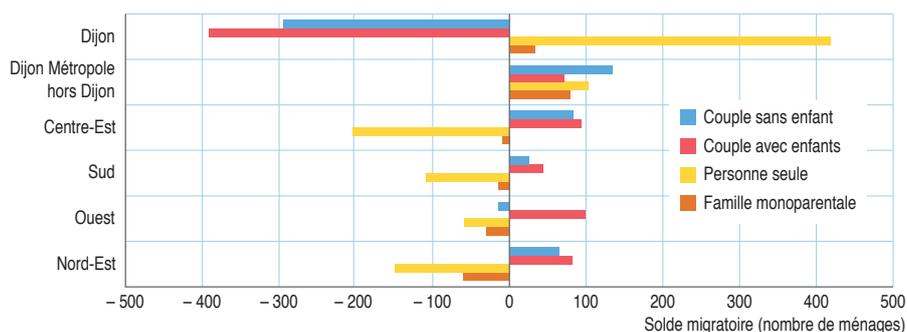
Évolution annuelle moyenne 2009 – 2014 de la population des territoires de l'aire urbaine de Dijon



Source : Insee, Recensements de la population 2009 et 2014 – État civil

6 Des couples quittent Dijon pour emménager dans sa périphérie et sa couronne

Soldes migratoires internes à l'aire urbaine de Dijon (en nombre de ménages)



Champ : ménages effectuant une migration résidentielle d'un territoire à l'autre de l'aire urbaine

Source : Insee, Recensement de la population 2014 – exploitation complémentaire

entre 2009 et 2014 alors que le nombre de personnes seules a augmenté de 7 % et celui des familles monoparentales de 9 %. Les phénomènes de décohabitation participent à ce mouvement. Départs de jeunes du domicile parental ou séparations de couples, ces ménages dont la taille s'est réduite s'installent dans la ville-centre pour profiter de la proximité des emplois et des aménités urbaines. Dijon gagne ainsi des personnes seules en provenance du reste de l'aire urbaine et, dans une moindre mesure, des familles monoparentales (figure 6).

Peu sont propriétaires à l'issue de leur emménagement à Dijon et beaucoup quittent une maison pour s'installer en appartement. Comme les étudiants, ils trouvent dans la ville-centre un parc immobilier important adapté à leurs besoins car composé de logements plus petits que dans le reste de l'aire

urbaine. En effet, sans compter les chambres en résidences universitaires, les appartements d'une ou deux pièces représentent une habitation sur trois. Par ailleurs, ce parc se renouvelle avec près de 1 100 permis de construire accordés en 2016.

Il est aussi accessible aux ménages à faibles revenus. La commune regroupe en effet la moitié des logements sociaux de l'aire urbaine. Ils représentent en 2016, 18,7 % des résidences principales de Dijon. Afin de se rapprocher des objectifs de la loi SRU, leur nombre a augmenté de 17 % de 2001 à 2015.

L'agglomération hors Dijon attire tous les types de ménages

Les communes membres de Dijon Métropole, à l'exclusion de Dijon, bénéficient d'un parc de logements constitué à parts égales de maisons et d'appartements. Avec

4 pièces en moyenne, ils sont plus spacieux qu'à Dijon. Le logement social y est bien implanté et représente 24 % des résidences principales en 2015.

Cette offre diversifiée assure à ce territoire un solde migratoire positif quelle que soit la population considérée – il gagne notamment 800 actifs au détriment du reste de l'aire urbaine – et quel que soit le type de ménage, y compris les plus modestes. Il attire ainsi à la fois des couples avec ou sans enfants, des personnes seules et des familles monoparentales. L'accès à la propriété et à un logement individuel y est plus fréquent qu'à Dijon. Les ménages en provenance du reste de l'aire urbaine s'installent néanmoins souvent en appartement et sont fréquemment locataires. Ces nouveaux habitants dépendent majoritairement du parc privé, mais une part notable emménage dans le parc social.

La couronne périurbaine attire les couples

Les territoires de la couronne de l'aire urbaine, au cadre de vie plus rural, gagnent des couples au détriment de la métropole. Ils y trouvent un parc de logements composé en majorité de maisons comptant en moyenne cinq pièces. Le prix du foncier, plus accessible, leur permet également souvent d'accéder au statut de propriétaire.

Les familles, à la recherche de logements adaptés à la taille de leur ménage, emménagent fréquemment dans un logement comptant plus de pièces que leur précédente habitation. C'est particulièrement vrai dans le Centre-Est de l'aire urbaine. ■

Méthodologie et définitions

Dijon Métropole a été créée par le décret n° 2017-635 du 25 avril 2017 qui a fait suite à la loi sur le statut de Paris et l'organisation métropolitaine, publiée au Journal officiel le 1^{er} mars. Cet établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre se compose des 24 communes qui formaient auparavant le Grand Dijon.

Aire urbaine : en ligne sur www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070

Les emplois de **cadres des fonctions métropolitaines** correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés présents dans les cinq fonctions métropolitaines (conception – recherche ; prestations intellectuelles ; commerce interentreprises ; gestion ; culture – loisirs).

Dans cette étude, les **migrations résidentielles** sont étudiées à partir de deux sources différentes :

– Le recensement de la population 2014 permet de compter le nombre de personnes ayant changé de territoire de résidence au cours de l'année 2013 et de connaître leur situation au moment du recensement, après cette migration.

– Le fichier Fideli, issu de divers fichiers fiscaux, renseigne sur les caractéristiques des ménages avant et après la migration (évolution de la taille du ménage, du logement, évolution du statut d'occupation et du type de logement). Les migrations des personnes sont observées lorsqu'elles payent une taxe d'habitation en leur nom. Aussi, les résultats obtenus avec Fideli peuvent différer de ceux obtenus avec le recensement de la population, notamment sur la population étudiante.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : décembre 2017

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Bouriez M., Brion D., « Les liens entre les aires urbaines, leviers de développement dans une région en quête de métropole », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 03, mars 2016.
- Brion D., Léger M., « Le Grand Dijon : un territoire qui attire des ressources productives externes », *Insee Analyses Bourgogne* n° 17, décembre 2015.
- Bouriez M., Brion D., « Le Grand Dijon : un potentiel pour attirer de nouvelles entreprises », *Bourgogne Dimensions* n° 180, décembre 2012.
- Lecrenais C., « Aire urbaine de Dijon : toujours plus de familles en périphérie et de jeunes actifs au centre », *Bourgogne Dimensions* n° 162, octobre 2010.

